

HABITAT

1,4 million de logements pour l'AADL3

P2



DÉPLORANT L'ABSENCE DE BASE DE DONNÉES SUR L'INCIDENCE DU CANCER

La cour des comptes critique sévèrement l'institut national de Santé publique

P3

TLEMCEN

Décès de deux enfants suite à une intoxication au monoxyde de carbone

Deux enfants sont décédés dans la wilaya de Tlemcen, suite à une intoxication au monoxyde de carbone, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. La même source a précisé que l'accident s'est produit, dans la soirée du lundi, en raison d'une fuite de monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-eau dans une habitation de la commune de Zenata. L'accident a causé la mort de deux enfants, un garçon et une fille, âgés de 2 et 4 ans, et a entraîné l'intoxication de leur mère (27 ans), qui a été transportée inconsciente à l'hôpital de Tlemcen pour recevoir les soins nécessaires. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue du même hôpital, a-t-on indiqué.

Négociations autour
d'un cessez-le feu à Ghaza

Hamas a confirmé
qu'un accord
est possible

P11

CNAS D'ALGER

Clôture de la
campagne nationale
de sensibilisation
sur la toxicomanie

La campagne nationale de sensibilisation sur la toxicomanie, lancée le 3 mars dernier par la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), agence d'Algier, a été clôturée par l'organisation d'une journée d'information dédiée à son personnel, indique mardi un communiqué de l'agence.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des "efforts continus déployés par la CNAS visant à prévenir et à combattre ce fléau, notamment dans les meilleurs professionnels", note le communiqué, ajoutant que cette journée d'information a été animée par des experts et médecins qui se sont attardé sur les dangers de la toxicomanie.

A cet effet, ils ont souligné "l'impact destructeur" de la toxicomanie sur la santé physique et mentale ainsi que ses conséquences sur le milieu professionnel, ajoutant que ce fléau représente un "danger majeur" pour la santé des individus, mais également un "facteur de perturbation" dans les environnements de travail.

La même source rappelle que la toxicomanie "entraîne une baisse significative de la productivité, une augmentation des accidents professionnels et affecte considérablement le bien-être des employés", soulignant que la "sensibilisation des travailleurs sur ces risques est primordiale pour préserver un climat professionnel sain et sécurisé".

En outre, les experts ont insisté sur la nécessité d'une "vigilance accrue" au sein des entreprises et des administrations, ajouté le communiqué, notant que les interventions thématiques et les échanges de ces experts "ont permis au personnel de mieux comprendre les mécanismes de dépendance, les moyens de prévention ainsi que les solutions disponibles pour accompagner les personnes en difficulté".

A travers cette action, la CNAS-agence d'Algier "réaffirme son engagement en faveur de la lutte contre la toxicomanie", ajoute la même source, précisant que depuis le lancement de la campagne, l'Agence a "multiplié les initiatives en organisant des ateliers de sensibilisation, la distribution de supports informatifs et l'accompagnement des personnels à travers des dispositifs d'écoute et d'orientation, ce qui témoigne de la volonté de la CNAS de contribuer activement à la sensibilisation des citoyens et des professionnels, en plaçant la santé et la sécurité au cœur de ses priorités".

R.N

ALGER

Ouverture des travaux du 8e Congrès arabe de l'habitat

Les travaux du 8e Congrès arabe de l'habitat ont débuté hier, au Centre international de conférences, CIC-Abdelatif Rahal à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour débattre, durant 3 jours, du thème de "l'urbanisme et la construction durables: défis et espoirs prometteurs".

L'ouverture des travaux a été présidée par le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, en présence de ministres, du secrétaire général adjoint, président du secteur économique à la Ligue arabe, Ali Ben Brahim El-Maliki, des ministres arabes de l'habitat, du ministre chinois de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Ni Hong, en plus de diplomates, de représentants d'entreprises et institutions relevant du secteur, et d'experts et chercheurs.

Tenu en marge de la 41ème session du Conseil des ministres arabes de l'habitat et de l'urbanisme, ce congrès, organisé par le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, en coordination avec la Ligue arabe,

vise à examiner le rôle des gouvernements et des secteurs concernés dans l'amélioration des politiques de l'habitat, d'urbanisme ainsi que leurs perspectives. Il se penchera également sur les évolutions technologiques dans la construction et le développement urbain durable, tout en évaluant la mise en œuvre de l'agenda urbain lié aux objectifs de développement durable (ODD), notamment l'objectif 11, à travers une planification intégrée des villes, des villages et des constructions. Les travaux du congrès porteront sur 4 axes principaux: l'urbanisme durable, le logement décent et abordable, les villes durables et la qualité de vie, ainsi que les bâtiments écologiques et les matériaux de construction respectueux de l'environnement.

Le congrès s'inscrit en harmonie avec les orientations du programme des Nations Unies pour le développement d'une stratégie de logement et de développement urbain durable d'ici 2030, notamment l'objectif visant à rendre les villes et les établissements humains (ONU-Habitat) inclusifs, résilients et durables,

objectif approuvé par la Ligue arabe, lors de la 30ème session du Conseil des ministres arabes de l'habitat et de l'urbanisme, selon les organismes.

La rencontre examinera également les mécanismes de planification urbaine, en mettant en avant l'importance des bâtiments écologiques et l'utilisation de matériaux de construction respectueux de l'environnement. Elle se penche, en outre, sur les meilleures pratiques et expériences susceptibles de favoriser le développement durable et la qualité de vie, ainsi que sur la définition des critères de logement décent pour répondre aux besoins des différentes catégories de la société.

Le congrès ouvrira aussi un espace de discussion entre chercheurs, universitaires, promoteurs, représentants des organismes gouvernementaux, des institutions publiques et privées, ainsi que de la société civile des pays arabes afin de définir des visions pour améliorer les politiques de logement, d'urbanisme et de construction durable, tout en échangeant des points de vue sur les technolo-

gies de construction durable.

A l'occasion, une session du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sera organisée, dédiée aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du nouvel agenda urbain (NUA) et de la Stratégie arabe pour le logement et le développement urbain durable. Au cours de ces travaux, une convention de coopération sera signée entre le Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS) et le Centre arabe de prévention des risques sismiques et autres catastrophes naturelles. Le congrès sera également marqué par la première réunion ministérielle arabo-chinoise de l'habitat et du développement urbain.

Aussi, en marge de ce Congrès, une exposition dédiée à l'habitat sera organisée avec la participation des ministères de l'habitat et de l'urbanisme des pays arabes, ainsi que les organismes et institutions concernés par le secteur du logement, de l'urbanisme et du développement urbain.

R.N

HABITAT

1,4 million de logements pour l'AADL3

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a annoncé, hier à Alger, que le programme de logements location-vente "AADL3" sera bientôt lancé, avec la réalisation de près de 1,4 million d'unités.



s'oriente vers l'utilisation des matériaux industriels, comme le plastique, et leur généralisation dans toutes les opérations de réalisation", a précisé le ministre, ajoutant que les entre-

prises étrangères sont désormais tenues de "créer de petits ateliers pour produire des plastiques de type PVC".

R.N

12 MORTS ASPHYXIÉS EN DEUX SEMAINES

Le monoxyde de carbone continue de sévir

Le "tueur silencieux" continue de faucher des vies cet hiver, alors que les familles algériennes sous-estiment toujours les dangers de ce phénomène et ignorent les avertissements constants concernant les gaz émis par les appareils de chauffage. Hier, deux enfants sont morts dans la wilaya de Tlemcen, victimes d'une asphyxie due au monoxyde de carbone.

Selon la direction de la protection civile de la wilaya, l'incident a eu lieu, lundi soir, à la suite d'une fuite de gaz monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-eau dans une maison de la commune de Zenata, dans la wilaya de Tlemcen. Cet accident a causé la mort de deux enfants (un garçon et une fille), âgés de 2 à 4 ans, et l'asphyxie de leur mère (27 ans), qui a été transportée à l'hôpital de Tlemcen dans un état d'inconscience pour recevoir des soins.

Dans la wilaya de El Bayadh, les services de la protection civile ont sauvé une famille entière de 5 personnes, âgées de 1 à 42 ans, qui s'étaient asphyxiées en inhalant le monoxyde de carbone émanant d'un radiateur dans la zone de "18 Février", dans la commune de Haji Meshri Boualam, district de Boualam. Les victimes ont été secourues et transférées à l'hôpital local.

Les équipes de la protection civile de la wilaya de Khenchela ont également sauvé 3 membres d'une même famille, âgés de 5 à 52 ans, intoxiqués par du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans le quartier des "Nouvelles Immeubles" sur la route de Khenchela, commune et district de Chachar.

À la wilaya de Ain Témouchent, les secouristes ont sauvé 3 membres d'une même famille, âgés de 11 à 53 ans, asphyxiés par du monoxyde de carbone provenant d'un poêle traditionnel

(jomar) utilisé pour le chauffage, dans une maison individuelle située dans la rue Bougallam Abdelkader, commune de Hammam Bouhajar. Selon les médias et les rapports des directions de la protection civile, le bilan des décès par asphyxie au monoxyde de carbone a atteint 12 victimes depuis le 1er décembre, sans compter les dizaines de personnes sauvées de la mort certaine par les services de secours.

Des rapports médiatiques indiquent que la moyenne quotidienne des victimes d'asphyxie survivante avoisine 10 personnes. Entre le 11 et le 12 décembre dernier, 29 personnes ont été victimes de ce gaz mortel. En novembre dernier seulement, 13 décès ont été enregistrés par asphyxie au monoxyde de carbone, tandis que les équipes de la protection civile ont secouru 145 personnes.

M. B.

DÉPLORANT L'ABSENCE DE BASE DE DONNÉES SUR L'INCIDENCE DU CANCER

La cour des comptes critique sévèrement l'institut national de Santé publique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que le plan de développement et de modernisation d'Alger ouvrira des perspectives d'avenir prometteuses pour la promotion de la capitale du pays au vu des projets stratégiques importants qu'il prévoit.

Selon le rapport de la Cour des Comptes, les capacités de l'institut ne couvrent que 13 wilayas dans le centre du pays, dont quatre (Boudouaou, Bouira, Ain Defla et Chlef) n'ont pas transmis leurs données pour les années 2018 et 2019.

Le rapport ajoute qu'à la date de la vérification, l'objectif d'élargir la collecte des données du registre national des cancers pédiatriques pour inclure les structures des réseaux des wilayas de l'Est et de l'Ouest n'a pas été atteint.

Le rapport explique que la mission du registre des cancers d'une wilaya consiste à garantir l'enregistrement complet et prospectif de tous les types de cancer dans cette wilaya, à fournir des données fiables et uniformes sur le cancer, et à constituer une base de données utile pour les décideurs, les prestataires de services et les chercheurs afin de mener des études épidémiologiques visant à vérifier certaines hypothèses, étudier les variations liées au taux de mortalité, de survie, et à estimer les besoins en matière de traitement et les coûts financiers. Cependant, selon la Cour des Comptes, ces registres ne fournissent pas d'informations sur le parcours de traitement du patient, l'étape d'avancement de la maladie au moment du diagnostic, les taux de guérison et de mortalité.

De plus, les registres "ne permettent pas d'estimer les besoins et les coûts financiers liés au traitement du cancer, ce qui les empêche de fournir des indicateurs sur l'efficacité des politiques de santé publique appliquées dans ce domaine, et de constituer ainsi un outil pour la prise de décision."

Il a également été observé, à la date de la vérification, qu'il n'existe aucune information actualisée sur la surveillance épidémiologique du cancer, les derniers rapports périodiques publiés par le registre du cancer d'Alger et le registre national du cancer pédiatrique datant de 2019. De plus, parmi les treize registres de cancer constituant le réseau central, à l'exception des registres des wilayas d'Alger,



Blida et Tizi Ouzou, les autres registres n'ont pas collecté de données provenant du secteur privé.

L'INSTITUT MANQUE DE DONNÉES SUR LES CAUSES DE DÉCÈS

La Cour des Comptes a également révélé un dysfonctionnement dans les données de l'Institut national de santé publique, en particulier en ce qui concerne les données sur les causes de décès en Algérie. Dans son rapport annuel pour 2022, la Cour des Comptes a précisé que les données sur les décès publiées par l'institut ne sont pas complètes "malgré des améliorations notables", insistant sur la nécessité de "renforcer les efforts pour mieux identifier les causes médicales des décès".

Le rapport a attiré l'attention sur le fait que les données sur les décès, établies durant les années 2017 et 2018, révèlent qu'une proportion importante des causes de décès n'est pas clairement définie, dans la classification des causes médi-

cales de décès, estimée à 21% et 19% respectivement. La Cour des Comptes a souligné que "parmi les causes de décès non clairement définies figurent les arrêts cardiorespiratoires mentionnés sur les certificats de décès, sans autres indicateurs confirmant des maladies cardiaques."

Le nombre de décès dus à un arrêt cardiorespiratoire en 2017 était de 6709 cas, soit 8,3% du total des décès, contre 6213 décès en 2018, soit 5,3% du total des décès. Dans ce contexte, la Cour des Comptes a alerté sur les préjudices pouvant découler de l'absence de précision sur les causes des décès, car cela peut affecter la qualité des informations relatives aux causes de décès, et, par conséquent, les politiques de prévention de la santé qui en découlent.

Elle a également noté un retard dans l'envoi des certificats de décès, ainsi qu'un retard dans le traitement et l'analyse des données qu'ils contiennent. Selon la Cour des Comptes, ces certificats doivent être

rédigés et remplis par le médecin constatant le décès, conformément aux procédures énoncées dans le décret exécutif n° 80-16, et envoyés chaque mois aux directions de la santé et de la population, puis adressés à l'Institut national de santé publique.

La Cour a attribué ces retards dans le traitement des données à un manque de ressources humaines au sein du service chargé des causes médicales des décès, en raison du volume important des certificats reçus de toutes les régions du pays. Selon le rapport, les données sur les causes des décès ne sont pas régulièrement mises à jour, ce qui empêche l'analyse de l'impact de certaines épidémies et événements sanitaires sur les décès en temps voulu.

Le rapport de la Cour des Comptes a précisé que les derniers rapports sur les causes médicales des décès publiés sur le site Web de l'institut remontent aux années 2015 et 2016.

Mah. B

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA

L'Algérienne Malika Haddadi est officiellement candidate

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a procédé, lundi soir à Addis-Abeba, au lancement officiel de la campagne de la candidate de l'Algérie au poste de Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, et ce, en marge de la visite officielle qu'il effectue en Ethiopie, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Attaf a précisé que "la candidature de l'Algérie ne relève pas d'une quête vaine de prestige ou encore d'une quête d'influence ou de gloire et ne procède pas d'une volonté soudaine de marquer des points politiques", a-t-il soutenu. La candidature de l'Algérie "procède d'une forte détermination visant à servir notre Union africaine avec sérieux et engagement et d'une profonde conviction que cette candidature intervient dans un contexte approprié, marqué par des défis et des attentes au niveau du nouvel espace continental. Elle émane, également,

d'un profond sens du devoir envers l'Afrique que nous nous engageons à honorer avec tous nos frères africains engagés, loyaux et de bonne foi", a dit le ministre d'Etat.

"Dans deux mois, a-t-il souligné, les Etats membres de notre organisation auront l'occasion d'élire une nouvelle direction à la tête de la Commission de l'Union africaine (UA)", précisant que cette opération peut paraître comme une "mission simple et ordinaire, sachant que nous sommes passés par cette pratique au moins cinq fois depuis le passage de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) à l'Union africaine (UA), et pas moins de quinze fois depuis la création de l'OUA en 1963".

Abstraction faite de ce parcours riche, poursuit M. Attaf, "nous croyons fermement que les prochaines élections ne seront pas ordinaires" car "la période que nous vivons n'est pas ordinaire, étant marquée par des crises complexes et de profondes perturbations, voire une période d'incertitude mondiale". "Il est indéniable que le monde a fortement besoin de beaucoup de sagesse politique et de clairvoyance stratégique,

deux valeurs qui ont depuis toujours caractérisé la famille africaine", a-t-il soutenu, ajoutant que l'Algérie aspire à ce que "notre organisation continentale, l'UA, joue un rôle prépondérant dans le traitement de cette situation mondiale déplorable, en plaident pour les principes et règles qui constituent le fondement du système international contemporain". Il a insisté sur la nécessité "impérieuse et urgente" de faire entendre la voix de l'Organisation et de lui permettre d'apporter sa contribution de manière active et vitale.

Dans cette perspective, "le gouvernement algérien a décidé de présenter officiellement la candidature de l'une de ses filles des plus intégrées et des plus compétentes en termes d'appartenance africaine, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, au poste de Vice-présidente de la Commission de l'UA", a indiqué le ministre d'Etat rappelant "que cette dernière, récemment nommée ambassadrice en Ethiopie et représentante permanente auprès de l'UA et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, "est une experte juridique

et une diplomate chevronnée". Il a ajouté que son riche parcours et sa connaissance approfondie des affaires africaines et internationales se reflètent dans son expérience précieuse dans les différents postes qu'elle a occupés, tant en Algérie, en qualité de Directrice générale des affaires africaines, qu'au sein des différentes missions diplomatiques en Afrique, y compris au Kenya et à Addis-Abeba, et dans d'autres centres diplomatiques multilatéraux, dont le Bureau des Nations Unies à Genève. Le ministre a souligné que l'ambassadrice Haddadi œuvrera pleinement, si elle est élue, à garantir que la Commission de notre organisation continentale fonctionne selon les meilleures normes de gestion en matière de ressources humaines et financières, affirmant qu'elle "apportera à la Commission l'énergie nécessaire, la dynamique et la compétence requises pour une gestion plus efficiente et plus efficace en vue de libérer le potentiel immense de l'Afrique que nous voulons et que nous cherchons".

R.N.

COMMERCE

Indemnisation de 10 opérateurs activant dans l'importation et la transformation du café

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a révélé, lundi, en visite de travail, dans la wilaya de M'sila que 10 opérateurs économiques activant dans l'importation et la transformation du café, ont été indemnisés au titre de la compensation. Il s'agit d'opérateurs ayant déposé des dossiers dans le cadre du soutien, par l'Etat, des prix du café qui ont connu une hausse importante sur le marché international.

M. Zitouni a indiqué, lors de l'inspection d'une unité de production spécialisée dans la mouture du café, au chef-lieu de wilaya, que le montant des compensations perçues par les opérateurs en question s'élève à 523 millions de dinars.

Le ministre a toutefois relevé qu'en dépôt des facilités accordées aux opérateurs, et de la célérité apportée au traitement des dossiers de compensation, "des manipulations et des déviations" ont été enregistrées, certains importateurs ne respectant pas les lois. Il a averti, à ce propos, "qu'aucune tentative de spéculation ne sera tolérée et que les mesures légales appropriées seraient prises à l'encontre de tout spéculateur".

Par ailleurs, au cours de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a inspecté, dans la zone industrielle de M'sila, une unité de production de canalisations armées de fibre de verre (PRV). M. Zitouni, saluant les efforts déployés par les responsables et les travailleurs de cette usine qui constitue, a-t-il dit, un "modèle d'innovation industrielle et technologique dans le domaine des canalisations en fibre de verre et des conduites de transfert d'eau de mer", a ajouté que cette unité "contribue de manière significative au développement des industries nationales et à celui des infrastructures, ainsi qu'à la valorisation de la production nationale et à la réduction de la facture d'importation de ce type de matériaux".

Le ministre a également inauguré, dans le cadre de sa visite, un centre commercial et un parc de loisirs situés près de la ville de M'sila, tous deux réalisés dans le cadre d'un investissement privé.

Avant de rencontrer les opérateurs économiques de la wilaya de M'sila, M. Zitouni a souligné que le soutien de la balance des paiements en devises "nécessite, après la satisfaction de la demande nationale, l'orientation d'une partie des produits industriels vers l'exportation", soulignant, à cet égard, que la maîtrise du marché "ne concerne pas seulement les denrées alimentaires, mais également les matières nécessaires à l'industrie et aux différents domaines économiques".

R.E

AQUACULTURE

Relance de la production d'aliments pour poissons en 2025

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, lundi, une réunion de travail avec les opérateurs économiques activant dans le domaine de fabrication d'aliments pour poissons, au cours de laquelle il a été décidé de relancer la production à partir de 2025, indique un communiqué du ministère. La réunion, qui s'est déroulée en présence des cadres du secteur aux niveaux central et local, a été consacrée à l'examen et à la définition des moyens disponibles dans ce domaine et des

PROJET BOOSTING DU GISEMENT DE HASI R'MEL

Réunion technique entre Sonatrach et Baker Hughes

Le président directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, s'est réuni, lundi à Florence (Italie), avec son homologue de la société Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, afin de passer en revue les différents aspects techniques liés au projet Boosting du gisement de Hassi R'Mel, indique un communiqué du Groupe public.

Cette réunion, qui s'est tenue au siège de Baker Hughes, intervient suite au lancement officiel, le 1er décembre, de la deuxième phase des travaux de réalisation des installations inscrites dans le cadre de la phase 3 du projet Boosting du gisement de Hassi R'Mel (Boosting III), précise le communiqué. M. Hachichi était accompagné, lors de cette rencontre, du Vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou, du directeur central d'engineering, Mahdi Sellami, du directeur de la division production, Ammar Nouacer, et du directeur régional de Hassi R'Mel, Youcef Loucif.

Les discussions ont porté sur l'avancement du calendrier établi auparavant pour ce projet vital visant à renforcer les capacités de production de gaz de Sonatrach, ajoute la même source. A l'issue de la réunion, une visite de terrain a été organisée au niveau des ateliers de Baker Hughes et ses différentes unités, notamment le laboratoire de recherche et développement, où la délégation a pris connaissance des dernières technologies et innovations adoptées par ladite société. La délégation de Sonatrach s'est également rendue à l'unité de fabrication située dans la ville de Massa, pour observer les processus de production des compresseurs à turbines fabriqués par la filiale de Baker Hughes, "Nuovo Pignone". Ces équipements constituent des éléments



clés pour le fonctionnement des installations de Boosting du gisement de Hassi R'Mel. Cette visite a permis aux deux parties de réaffirmer leur engagement à respecter le calendrier établi, tout en veillant à garantir les normes les plus élevées de qualité et de professionnalisme, selon la même source. A noter que la deuxième phase du projet de réalisation des installations de Boosting du gisement de Hassi R'Mel "Boosting III" a été confiée au consortium regroupant Baker Hughes, Tecnimon SPA

et Nuovo Pignone International SRL, en vertu du contrat EPC (Engineering, Procurement and Construction), signé avec Sonatrach, le 23 mai dernier. La réalisation de ce projet vise à accompagner la déplétion naturelle du gisement de gaz de Hassi R'Mel en vue d'assurer le maintien de la production, de satisfaire les besoins du marché local et de respecter les engagements commerciaux de Sonatrach à l'international, conclut le communiqué.

R.E

INDUSTRIE

Conventions-cadre entre des groupes publics pour un partenariat stratégique

Trois conventions-cadre ont été signées, lundi à Alger, entre des groupes publics en vue de concrétiser un partenariat stratégique et de lancer de nouveaux projets d'investissement, à travers l'optimisation des capacités de chaque groupe, indique un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Ces conventions ont été signées entre la Holding MADAR de gestion et du développement des actifs et des ressources, la Holding algérienne des spécialités chimiques (ACS), la Société nationale de sidérurgie (SNS) et la Holding des industries mécaniques (AGM), par les PDG de ces dernières, en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb.

Ces conventions définissent le cadre géné-

ral de coopération entre les parties signataires, à l'effet de renforcer et d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations liant ces groupes industriels à même de réaliser davantage de coordination et de cohésion, de développer les activités actuelles et de lancer de nouveaux projets d'investissement à travers l'optimisation des capacités et des opportunités de chaque groupe, note le communiqué.

En plus d'un financement direct par "Madar" des nouveaux projets d'investissement des groupes "ACS", "SNS", "AGM", ces accords permettent d'entrer en partenariat direct avec ces derniers, à travers l'acquisition d'actions ou la création de joint-ventures pour la réalisation de ces projets.

Ces accords interviennent dans le cadre des orientations données par M. Ghrieb, lors des rencontres d'évaluation l'ayant réuni

avec différents groupes industriels, au cours desquelles il a souligné l'importance d'une coopération et synergie entre ces groupes et entre le secteur industriel et les autres secteurs, selon la même source. A cet effet, le ministre s'est félicité de la signature de ces accords, "favorables au lancement et à la relance de projets concrets dans les domaines des industries chimiques, mécaniques et de sidérurgie", soulignant l'impératif de hâter leur concrétisation et mise en service, ajoute le communiqué. Par ailleurs, M. Ghrieb a insisté sur la nécessité d'exploiter rapidement "le potentiel important" de ces groupes industriels, préconisant de lancer des partenariats stratégiques entre les différents groupes industriels pour une meilleure efficacité économique.

R.E

aquacole marine et continentale.

A cet effet, le ministre a indiqué que la filière aquacole comptait parmi les priorités du secteur, vu sa contribution à la sécurité alimentaire, précisant qu'il sera procédé à partir de 2025 à la relance de la production nationale d'aliments pour poissons dans le but de couvrir la demande croissante et de réduire l'importation, précise la même source. La séance a été marquée par les interventions des opérateurs économiques pour exprimer leurs préoccupations, notamment celles liées à la remise en

marche des usines d'aliments pour poissons actuellement à l'arrêt et l'accompagnement des opérateurs économiques désirant obtenir des assiettes foncières pour réaliser leurs projets dans ce domaine. Après avoir souligné la nécessité de relancer les projets aquacoles de manière "intensive", une série de décisions ont été prises pour lever les obstacles, outre la décision de l'Office national des aliments du bétail (ONAB) d'investir le créneau d'aliments pour poissons, selon la même source.

R.E



GRANDE DUNE DE TAGHIT (BECHAR)

Projet de réalisation d'un escalier facilitant l'accès au sommet



Un projet de réalisation d'un escalier facilitant l'accès au sommet de la grande dune de sable de Taghit (97 km au sud de Bechar) sera concrétisé sur la face ouest au premier trimestre 2025, a-t-on appris samedi auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

L'escalier, d'une longueur de 450 mètres et d'un coût de plus de 58 millions DA (programme communal de développement (PCD)), permettra un accès sécurisé des tou-

ristes, dont ceux aux besoins spécifiques, à ce site naturel connu pour sa hauteur de plus de 200 mètres, a indiqué le président de l'APC, Mohamed Chekifi.

Amovible, il sera adapté à la nature du site, a-t-il précisé, ajoutant que des matériaux écologiques, notamment du bois et des cordes dans certaines parties de son parcours, seront utilisés pour sa réalisation. L'opération est venue en réponse aux demandes de nombreux touristes, nationaux et étran-

gers, souhaitant accéder au sommet de cette dune, qui donne une vue sur l'Erg Occidental, a-t-il ajouté.

La concrétisation du projet, dont les études techniques ont été présentées et approuvées récemment tant par l'APC que par les autorités de la wilaya, s'inscrit dans le cadre des actions de renforcement et de développement des infrastructures touristiques dans la collectivité de Taghit, à vocation touristique, a-t-il souligné. Toujours dans le cadre du

développement des installations touristiques dans la région, et après la récupération récemment d'un camping communal de trois hectares, l'APC de Taghit compte le mettre à la disposition d'un éventuel investisseur, public ou privé, pour le développer à travers la réalisation d'une quinzaine de bungalow, une piscine et d'autres services, afin de répondre aux besoins des touristes qui affluent vers la région durant la saison du tourisme saharien, a également fait savoir M. Chekifi.

BIR EL-DJIR (ORAN)**Réception du siège du tribunal d'ici la fin du premier trimestre 2025**

La réception du siège du tribunal de Bir El-Djir, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement dépassant 95 % est prévue d'ici la fin du premier trimestre de l'année prochaine, ont indiqué lundi les services de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection, effectuée dimanche soir en compagnie du Procureur général près la cour d'Oran, ainsi que des directeurs de l'administration locale, des équipements publics, de la programmation et du suivi budgétaire, le wali d'Oran, Samir Chibani, a insisté sur l'accélération du rythme des travaux de ce tribunal, afin de l'équiper et de le mettre en service d'ici la fin mars au plus tard.

Le tribunal de Bir El-Djir, dont la réalisation est supervisée par la Direction des équipements publics de la wilaya disposera de salles d'audience, d'environ 50 bureaux, une salle de réunion, une salle réservée aux avocats, une bibliothèque, un espace d'accueil VIP, une salle d'archives et un guichet unique.

Le wali a, en outre, inspecté les travaux du projet de réalisation d'un établissement pénitentiaire à Bir El-Djir, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 65 %, et qui devrait être livré d'ici la fin mars, selon la même source.

SDEM DE TÉNÈS (CHLEF)**Arrêt de la production pour trois jours**

Un arrêt de la production d'eau est enregistré à partir de lundi dernier et pour une durée de trois jours, à la Station de dessalement d'eau de mer de Mainis, commune de Ténès (Nord de Chlef), en raison de travaux d'installation d'une unité de contrôle, a-t-on appris auprès de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon un communiqué de la cellule de communication de l'ADE de Chlef, cet arrêt de la production à la SDEM de Ténès intervient suite au lancement de travaux pour le montage et la mise en exploitation d'une unité de contrôle au niveau de cette station. "Ces travaux sont à l'origine d'une perturbation dans la distribution d'eau potable dans la totalité des communes alimentées à partir de la SDEM", selon la même source, qui a assuré que le programme de distribution d'eau reprendra progressivement dès la fin du délai fixé pour les travaux et le remplissage des conduites et des réservoirs.

L'ADE de Chlef a, par ailleurs, appelé ses clients à la prise des dispositions nécessaires et à une utilisation rationnelle de l'eau, en prévision de l'arrêt de la production et de la perturbation dans le programme de distribution.

A noter que la SDEM de Mainis est dotée d'une capacité de production de 200.000 m3 d'eau/ jour. Elle assure l'alimentation en eau potable de 27 communes de Chlef, tandis que le reste des communes est alimenté à partir du barrage de Sidi Yakkoub, de la commune d'Ouled Ben Abdelkader, au Sud de la wilaya.

AIN DEFLA**Sept nouvelles ambulances médicalisées au profit du secteur de la santé**

Sept ambulances médicalisées ont été distribuées récemment à quatre établissements publics hospitaliers (EPH) de Ain Defla, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la santé. Les EPH "Mekkour Hamou", "Latreche Ahmed" de Kheris Miliana, et l'hôpital d'El Attaf ont bénéficié de deux ambulances chacun, l'hôpital "Farès Yahia" de Miliana a bénéficié d'une seule, a ajouté la même source.

Les nouvelles ambulances médicalisées sont équipées d'un défibrillateur cardiaque, un respirateur de transport, une pousse-seringue, une bouteille d'oxygène, et tout le matériel nécessaire pour l'intubation du malade.

Treize autres nouvelles ambulances médicalisées seront distribuées en 2025 aux polycliniques à travers la wilaya, selon la même source qui rappelle que le secteur de la santé a déjà bénéficié de 13 nouvelles ambulances en 2023 et d'un autre quota de 6 unités en 2022. En juillet dernier, les EPH de Ain Defla ont également reçu 36 générateurs d'hémodialyse en vue d'améliorer la prise en charge des insuffisants rénaux.

MOSTAGANEM**Raccordement de plus de 560 exploitations agricoles à l'électricité**

Plus de 560 exploitations agricoles de la wilaya de Mostaganem ont bénéficié, à ce jour, de projets de raccordement à l'électricité, a-t-on appris, lundi, auprès de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de Mostaganem.



L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de raccordement des exploitations et des périmètres agricoles à l'électricité au réseau de haute et basse tensions (HT-MT), "a permis, à ce jour, de raccorder 568 exploitations agricoles dans la wilaya", a précisé un communiqué de la même entreprise.

Au cours de cette année, "Sonelgaz-Distribution Mostaganem" a procédé au raccordement de 12 exploitations agricoles ciblées dans le cadre de ce programme de développement, tandis que les travaux sont en cours pour le raccordement de quatre autres exploitations, a fait savoir la même source. Le communiqué souligne que l'entreprise a mis en

place toutes les facilités nécessaires pour raccorder les exploitations agricoles concernées par ce programme, lancé en 2021, "conformément à ses engagements de soutien aux programmes de développement de l'Etat". Cette démarche, qui a exclut l'exigence de paiement préalable des frais de raccordement, a encouragé de nombreux investisseurs

agricoles à adhérer à ce programme important. La même source a indiqué que la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Mostaganem pourra suivre les opérations de raccordement à cette source d'énergie des différentes exploitations et périmètres agricoles, en fonction des demandes déposées auprès de ses services.

STADE COMMUNAL D'EL-KERMA (ORAN)**Achèvement des travaux de réaménagement**

Les travaux de réaménagement du stade communal Mohamed-Khassani d'El-Kerma (Oran) ont pris fin, ce qui permettra à la formation locale l'IRBEK d'y recevoir ses adversaires dans le championnat inter-régions de football dès la 13e journée, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de ce club. Plusieurs opérations ont été engagées au niveau de cette enceinte footballistique, depuis près de deux mois, sur initiative des autorités locales. Les chantiers ouverts ont touché différents équipements du stade, en particulier son terrain qui a été doté d'une nouvelle pelouse synthétique de sixième génération, précise-t-on de même source.

La fermeture du stade Mohamed-Khassani a contraint l'IRBEK à se rebattre sur le stade Habib-Bouaïd d'Oran pour recevoir ses adversaires, dont le dernier en date le Nasr Es-Senia qui lui a infligé une lourde défaite (6-1), samedi passé, dans le cadre de la 11e journée du championnat. Mais à l'issue de cette rencontre, les joueurs de l'IRBEK ont posé leurs maillots au rond central du terrain, une manière à eux pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière. A cet effet, la direction du club a souhaité bénéficier d'une meilleure assistance de la part des autorités locales "au vu des difficultés financières énormes" auxquelles est confrontée cette formation, qui a

raté de peu, la saison passée, l'accès en Ligue 2, souligne-t-on. Par ailleurs, l'entraîneur de l'IRBEK, Feham Bouazza, qui en est à son deuxième exercice avec cette équipe de la banlieue d'Oran, a déclaré à l'APS qu'il n'avait pas l'intention de quitter le navire, malgré les contacts parvenus de la part de la direction de l'USM Bel-Abbes, un concurrent direct des gars d'El-Kerma dans la course à l'accession, cette saison, et qui vient de se séparer de son entraîneur Omar Belatoui. Après 11 journées de championnat, les protégés de Bouazza occupent la quatrième place au classement du groupe Ouest avec 22 points, distancés de six unités par le leader de la poule le WA Tlemcen.

FOOT/ ITALIE

L'Inter écrase la Lazio et revient à trois points de l'Atalanta

Inter Milan est revenu à trois points du leader du Championnat d'Italie, l'Atalanta Bergame, grâce à sa démonstration 6 à 0 face à la Lazio, lundi à Rome en clôture de la 16e journée de Serie A. Les champions d'Italie en titre, dominés en première période, ont débloqué la situation juste avant la pause sur un penalty de Hakan Calhanoglu (41e) et une reprise au second poteau de Federico Dimarco (45e). Au retour des vestiaires, ils ont définitivement assommé la Lazio avec une superbe frappe de Nicolo Barella (51e) et une tête de Denzel Dumfries (53e), avant des buts de Carlos Augusto (77e) et Marcus Thuram (89e), son 11e en championnat cette saison. Grâce à cette troisième victoire consécutive, l'Inter a consolidé sa troisième place avec 34 points, soit trois de moins que l'Atalanta - qui a enchaîné aussi à Cagliari une dixième victoire consécutive (1-0) - et deux de moins que Naples (2e), vainqueur ce week-end de l'Udinese (3-1). Mais l'équipe de Simone Inzaghi a disputé un match en moins après l'arrêt de son match le 1er décembre contre la Fiorentina après le malaise cardiaque d'Edoardo Bove. La Lazio reste elle 5e avec 31 points.

R.S

FOOT / REAL MADRID

Kylian Mbappé de retour dans le groupe

Kylian Mbappé, touché à une cuisse et absent lors du nul du Real Madrid 3-3 sur la pelouse du Rayo Vallecano samedi, fera son retour dans le groupe madrilène pour la finale de la Coupe intercontinentale mercredi à Doha, a annoncé son club lundi. L'attaquant français avait été blessé et avait dû sortir dès la 36e minute de jeu lors de la rencontre de Ligue des champions sur le terrain de l'Atalanta Bergame mardi dernier (3-2). Il sera dans le groupe pour la finale de la Coupe intercontinentale que le club espagnol disputera au Qatar face aux Mexicains de Pachuca, vainqueurs des Egyptiens d'Al Ahly samedi en demi-finale. Actuellement 3e de Liga derrière Barça et l'Atlético, le Real accueillera ensuite Séville dimanche après-midi. En plus de sa nouvelle Coupe du monde des clubs à 32 équipes, la Fifa relance sa Coupe intercontinentale, qui réunit les vainqueurs des différentes compétitions continentales. Représentant européen, lauréat de la Ligue des champions en 2024, le Real était directement qualifié pour la finale.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ESPAGNE - FC BARCELONE
Blessé à la cheville droite, Lamine Yamal absent 3 à 4 semaines

Le FC Barcelone a annoncé lundi que son jeune attaquant international espagnol Lamine Yamal sera absent trois à quatre semaines, après avoir contracté une blessure à la cheville droite, dimanche, lors de la défaite à domicile contre Leganés (0-1). "Les tests réalisés ce lundi matin ont révélé une lésion de grade 1 au niveau du ligament intertibio-péronéen antérieur", a indiqué le club catalan dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Lors de la défaite de dimanche, Yamal avait été remplacé par Gavi à la 75e minute de jeu, après avoir disputé une grande partie de la rencontre diminué, après un choc à la cheville droite, reçu peu après le premier quart d'heure. Il sera donc absent pour le choc au sommet contre l'Atlético Madrid, 2e de Liga derrière le Barça avec le même nombre de points (38), mais un match supplémentaire à disputer, samedi prochain à Barcelone. En crise fin octobre après des revers face à Benfica (4-0), Lille (3-1) et le Betis Séville, les Colchoneros n'ont depuis plus connu la défaite et ont complètement relancé la course au titre en Liga, alors que le Barça a enchaîné les contre-performances ces dernières semaines.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'AUTRICHE

Pepijn Lijnders n'est plus l'entraîneur du RB Salzbourg

Le RB Salzbourg a décidé de se séparer de son entraîneur néerlandais Pepijn Lijnders en raison de "nombreuses performances insatisfaisantes". Arrivé l'été dernier après avoir été l'adjoint de Jürgen Klopp à Liverpool, l'entraîneur

FOOTBALL

Le Nigérian Ademola Lookman sacré Joueur africain de l'année 2024

Ademola Lookman, l'attaquant nigérian de l'Atalanta Bergame succède à son compatriote Victor Osimhen au palmarès du Joueur africain de l'année. La Zambienne Barbra Banda a décroché le titre chez les femmes et l'Ivoirien Emerse Faé a été sacré meilleur entraîneur africain.



Le Guinéen Serhou Guirassy l'a révélé, le Marocain Achraf Hakimi l'a espéré, mais c'est bien le Nigérian Ademola Lookman qui a décroché le plus prestigieux titre individuel du football africain ce lundi 16 décembre. Au cours d'une cérémonie des CAF Awards organisée à Marrakech, le Super Eagle a « conservé le titre » pour le Nigeria, un an après le sacre de son compatriote Victor Osimhen. L'attaquant né à Londres a connu une année 2024 exceptionnelle avec la finale de la CAN 2024, mais son triplé historique lors de la finale de la Ligue Africaine de football a certainement marqué les esprits et des points pour lui. Au-delà, de ces belles performances, le Nigérian a su rester constant et devenir enfin un joueur-clé pour son club, l'Atalanta, leader de Serie A, et sa sélection. Ademola Lookman aurait pu être inquiété par le Guinéen Serhou Guirassy, exceptionnel buteur avec Stuttgart puis avec Dortmund et le Syli national. Mais l'ancien joueur de Rennes n'a rien remporté avec ses équipes cette année. Il paye même la non-qualifica-

tion de la Guinée à la CAN 2025 après une édition 2024 qu'il a disputée sur un pied à cause d'une blessure.

Chez lui, le Marocain Achraf Hakimi aurait fait un beau lauréat, mais le titre de champion de France avec le PSG et la médaille de bronze aux JO de Paris avec le Maroc n'auront pas suffi pour barrer la route à Lookman.

Pour Emerse Faé, quatre matches de folie et une Coupe d'Afrique remportée à Abidjan ont suffi pour rafler le titre d'entraîneur de l'année. La Côte d'Ivoire, championne d'Afrique, a logiquement pris le titre d'équipe masculine de l'année, mais n'a pas fait le triplé malgré deux joueurs (Karim Konaté et Oumar Diaïkité) en lice pour devenir le meilleur Jeune. Le Sénégalais de Monaco Lamine Camara a en effet conservé son titre Ronwen Williams, de son côté, a réussi le doublé en remportant le titre de meilleur gardien et celui de meilleur joueur évoluant en Afrique. Le portier sud-africain était également en course pour le trophée de Joueur de l'année. Mais paradoxalement, le pensionnaire de Mamelodi Sundowns ne fait pas partie de l'équipe-type de la CAF votée par le syndicat des joueurs FIFPro Africa qui ont préféré le Camerounais André Onana.

Chez les femmes, après trois titres consécutifs, le régime d'Asisat Oshoala a pris fin avec le sacre de la Zambienne Barbra Banda. L'attaquant d'Orlando Pride (États-Unis) a été récompensée pour ses performances individuelles et son efficacité redoutable comme buteuse. En sélection, elle a ainsi inscrit 53 buts en 60 matches.

De leur côté, les Congolaises du TP Mazembe récentes vainqueures de la Ligue des championnes féminine, ont reçu le prix de club féminin de l'année au moment où la gardienne nigériane Chiama Nnadozie a réussi à conserver son titre.

Le palmarès des CAF Awards 2024

Joueur de l'année
Ademola Lookman (Nigeria, Atalanta Bergame)

Joueuse de l'année
Barbra Banda (Zambie, Orlando Pride)

Entraîneur de l'année (Hommes)
Emerse Faé (Côte d'Ivoire)

Entraîneur de l'année (Femmes)
Lamia Boumehdi (Maroc, TP Mazembe)

Gardienn de but de l'année
Ronwen Williams (Afrique du Sud, Mamelodi Sundowns)

Gardiennne de but de l'année
Chiama Nnadozie (Nigeria, Paris FC)

Jeune Joueur de l'année
Lamine Camara (Sénégal, AS Monaco)

Jeune Joueuse de l'année
Doha El Madani (Maroc, AS FAR)

Équipe Nationale de l'année (Hommes)
Côte d'Ivoire

Équipe Nationale de l'année (Femmes)
Nigeria

Joueur Interclubs de l'année
Rowen Williams (Afrique du Sud, Mamelodi Sundowns)

Joueuse Interclubs de l'année
Sanaa Mssoudy (Maroc, AS FAR)

Club de l'année (Hommes)
Al Ahly (Égypte)

Club de l'année (Femmes)
TP Mazembe (RD Congo)

R.S

néerlandais de 41 ans "a été libéré de son contrat", a souligné le club autrichien dans un communiqué. Salzbourg n'a remporté qu'une de ses six rencontres de Ligue des champions, dont il est déjà quasiment éliminé, et n'est que cinquième de son

championnat domestique à 10 points du leader, le Sturm Graz. Le RB Salzbourg a remporté 14 titres de champion d'Autriche depuis que Red Bull a repris le club en 2005.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

Le MC El Bayadh et le MC Oran sanctionnés de quatre matchs à huis clos

Le MC El Bayadh et le MC Oran ont écopé de quatre matchs fermes à huis clos chacun, suite aux incidents ayant émaillé le match entre les deux équipes, disputé vendredi dernier au stade Zakaria Medjdoub, pour le compte de la 13e journée de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel.



Outre cette sanction, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi pour traiter les affaires des rencontres de la 13e journée du championnat de L1, a interdit le déplacement des supporters des deux clubs (MCEB et MCO) durant les matchs programmés à l'extérieur, plus 400.000 DA d'amende à chaque équipe, ajoute la même source.

Les deux clubs sont tenus de rembourser tous frais des dégâts pour le gestionnaire du stade Zakaria Medjdoub d'El Bayadh, souligne l'instance chargée de la gestion de la compétition. D'autre part, le joueur du MC Oran Guessoum Kelyan Jean Said, a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA

pour "contestation de décision". Pour rappel, le MCE El Bayadh avait battu le MC Oran (1-0) sur une réalisation de Toumi (24e).

La commission de discipline de LFP a infligé des amendes à plusieurs clubs de Ligue 1 Mobilis pour diverses raisons. Ainsi, la JS Saoura devra s'acquitter de deux amendes, l'une de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" et la seconde de 100.000 DA pour "mauvais comportement des ramasseurs de balles". L'ASO Chlef a été sanctionnée de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes".

De son côté, l'US Biskra a été condamnée à payer 200.000 DA d'amende en plus d'une

mise en garde pour "jets de projectiles sur le terrain (2e infraction). Le club des Zibans est sanctionné d'une seconde amende de 50.000 DA pour "mauvaise organisation de la rencontre" face à l'Olympique Akbou (0-1), disputée samedi dernier.

L'entraîneur en chef de l'ES Sétif, Bendris Redha a écopé d'une amende 100.000 DA pour "contestation de décision", lors du match face à la JS Kabylie (2-2) disputé vendredi dernier au stade 8 mai 45 de Sétif. La même sanction est infligée au joueur de la JS Kabylie à Redjem Adem pour "contestation de décision" face à l'ESS de la 13e journée de Ligue 1 Mobilis.

R.S

FOOT/ CAN-2025 (TIRAGE)

L'équipe nationale fixée sur ses adversaires le 27 janvier

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), aura lieu le lundi 27 janvier prochain, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), lundi dans un communiqué publié sur son site officiel. La date du tirage au sort a été fixé lors de la réunion du Comité exécutif de la CAF,

réuni ce lundi, sous la présidence du président de la CAF, le Dr Patrice Motsepe. "Le match d'ouverture aura lieu le dimanche 21 décembre 2025, alors que la finale aura lieu le dimanche 18 janvier 2026", précise l'instance dirigeante du football africain. L'équipe nationale s'est qualifiée brillamment pour la CAN-2025, terminant largement en tête du groupe E (16 pts), avec un

bilan de cinq victoires et un nul, devant la Guinée-équatoriale (8 pts) également qualifiée, le Togo (5 pts), et la Libéria (4 pts). Lors de la précédente CAN-2024 en Côte d'Ivoire, l'équipe nationale avait été éliminée dès le premier tour de la compétition, remportée par le pays hôte, vainqueur en finale face au Nigeria (2-1).

R.S

FOOT/LIGUE 2

La direction du WA Mostaganem annonce son retrait collectif

Le bureau exécutif du WA Mostaganem, présidé par Mohamed Belarbi, a annoncé, mardi, son retrait collectif des affaires de ce club de Ligue deux de football, appelant à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire "dans les meilleurs délais". Cette décision a été transmise aux autorités locales via une correspondance officielle par laquelle les dirigeants du WAM

ont justifié leur départ par "la persistance des problèmes financiers auxquels est confronté le club et qui l'empêchent de viser l'accession parmi l'élite". "Nous avons œuvré, depuis l'intersaison, à assurer la bonne marche de l'équipe en recourant à nos moyens financiers personnels, ne bénéficiant d'aucun accompagnement de la part des instances concernées, alors que les charges d'un club évoluant

dans le deuxième palier du football algérien sont énormes", a souligné la direction du "Widat" dans sa lettre de démission. Le président Belarbi et ses assistants ont précisé avoir frappé à toutes les portes dans l'espérance de trouver des remèdes à la crise financière qui secoue le club "mais en vain". "Malgré cette situation, l'équipe est en train de réaliser un parcours honorable

en cette phase aller du championnat qui tire à sa fin", poursuit-on. Après 13 journées de championnat, le WAM, qui a accédé en Ligue 2 la saison passée, partage la 6e place au classement du groupe Centre-Ouest avec la JS El Biar, totalisant chacun 19 points, et ce, loin derrière le leader, l'ES Ben Aknoun, qui en compte 29.

R.S

FOOT/ DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE (DTN)

Reprise de la formation pour l'obtention de la licence CAF A à Alger

La formation pour l'obtention de la Licence CAF A, destinée aux anciens internationaux, a repris hier au Centre technique national (CTN) de Sidi Mousa (Alger). Organisée par la Direction Technique Nationale (DTN), cette formation s'étalera jusqu'au samedi 21 décembre 2024.

Parmi les participants figurent des anciens internationaux algériens à l'image de Karim Ziani, Khaled Lemmouchia, Younes Sofiane ainsi que trois entraîneurs étrangers à savoir : Ahamad Jambay (Comores), Misakabu Bokasa (RD Congo) et Moze Bouakaz (Tunisie). Le Bureau fédéral de la FAF, réuni jeudi dernier au siège de la FAF à Dely Brahim (Alger), a entériné le départ du DTN, Ameur Mansoul, remplace par Ali Moucher, qui va entamer sa mission le 1 février prochain, rappelle-t-on. Le départ de Mansoul intervient après l'échec des sélections nationales masculines des moins de 17 ans (U17) et des moins de 20 ans (U20), à se qualifier aux prochaines Coupes d'Afrique des nations CAN de ces deux catégories.

R.S

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL

Trois candidats en lice pour le poste de président

La Commission de candidatures de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé mardi, avoir reçu les dossiers de trois candidats à la présidence de l'instance pour le mandat olympique 2024-2028.

Les trois candidats sont : Abdellah Moulla, président du club TRA Draria, Halim Timzouer, à la tête de la formation Rouiba CB et Mehdi Oucif, président de l'OS Bordj Bou Arreridj, lesquels seront en lice pour succéder au président sortant, Rabah Bouarif, lors de l'Assemblée générale électorale, prévue samedi 21 décembre au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Par ailleurs, 13 dossiers ont été acceptés concernant les membres souhaitant faire partie du nouveau Bureau fédéral de la FABB, alors que quatre autres dossiers ont été rejetés. Pour rappel, les bilans moral et financier de la FABB pour l'année 2024 ont été approuvés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale, réunie début décembre en session ordinaire au siège du COA.

MOSTAGANEM (CYCLISME)

Course régionale des jeunes catégories vendredi prochain

La course régionale de cyclisme des jeunes catégories, écoles, benjamins, minimes et cadets filles et garçons aura lieu, vendredi prochain à Mostaganem, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Cette compétition de la petite reine, organisée par la Fédération algérienne avec le concours de la ligue de cyclisme de la wilaya de Mostaganem et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de plus de 90 jeunes coureurs cyclistes, écoles, benjamins, minimes et cadets de 15 clubs de huit ligues de wilayas de l'Ouest du pays. Elle se déroulera sur un circuit fermé de 4,4 kilomètres sur la voie reliant Salamandre et les Sablettes. Les écoles devront parcourir une distance de 4,4 km, les Benjamins 13,2 km, les minimes 30,2 km et les cadets 39,6 km. Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

R.S

NÉGOCIATIONS AUTOUR D'UN CESSEZ-LE FEU À GHAZA

Hamas a confirmé qu'un accord de cessez-le-feu est possible

«À la lumière des discussions sérieuses et positives en cours aujourd'hui (mardi) à Doha, sous la médiation des frères qataris et égyptiens, il est possible de parvenir à un accord de cessez-le-feu et un échange de prisonniers, à condition que l'occupation cesse d'imposer de nouvelles conditions, » a déclaré le mouvement de la résistance islamique Hamas

Hamas n'a pas fourni plus de détails sur l'avancement des négociations de trêve qui se déroulent actuellement dans la capitale qatari, Doha. Il a été révélé auparavant qu'une délégation israélienne se rendait à Doha pour participer aux négociations indirectes de cessez-le-feu avec Hamas, sous la médiation des intermédiaires, dans un climat positif suggérant qu'un accord pourrait être atteint.

Les discussions ont coïncidé avec des déclarations israéliennes, qui ont confirmé la possibilité de parvenir à un accord de cessez-le-feu, qui pourrait inclure plusieurs étapes et prévoir des échanges de prisonniers.

Cela survient après les informations faisant état de la visite du président Mahmoud Abbas à la capitale égyptienne Le Caire, prévue pour aujourd'hui.

Un responsable palestinien bien informé a déclaré à El Quds Al-Arabi que cette visite avait été planifiée depuis deux semaines et n'était pas une initiative de dernière minute. Il a ajouté qu'elle « discuterait de la fin de l'agression contre Gaza et des moyens de garantir l'arrêt de l'hémorragie de sang et de venir en aide à Gaza ».

Le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, avait déclaré que son gouvernement comptait contrôler la sécurité à Gaza et maintenir le droit d'agir dans la région après la guerre, à l'instar de ce qui se passe en Cisjordanie.

Dans un message publié sur la plateforme X, il a affirmé : « Ma position sur Gaza est claire : après avoir éliminé la puissance militaire et gouvernementale de Hamas à Gaza, Israël contrôlera la sécurité dans la bande de Gaza avec pleine liberté d'action, comme cela est le cas en Judée et Samarie (Cisjordanie) ». Il a ajouté : « Nous ne permettrons pas un retour à la réalité d'avant le 7



octobre », en référence à l'attaque des militants de Hamas contre les colonies autour de Gaza. Cela fait suite aux déclarations de Yoav Gallant sur la possibilité de parvenir à un accord de trêve avec Hamas, incluant un cessez-le-feu et un échange de prisonniers. Des rapports israéliens ont cité ses propos disant : « Nous sommes plus proches d'un accord important que nous ne l'étions lors de la dernière trêve », faisant référence à la trêve de 7 jours signée en novembre 2023.

Le porte-parole du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré qu'il y avait des progrès dans les négociations d'un accord d'échange avec Gaza, ajoutant : « Nous notons de la flexibilité de la part de Hamas, et Netanyahu préfère ne pas dévoiler les détails des pourparlers sur l'accord ». Selon des rapports israéliens, l'accord envisageait un cessez-le-feu de près d'un mois et demi, la libération de dizaines de prisonniers israéliens et

le relâchement de centaines de détenus palestiniens, ainsi que des mécanismes de supervision du retour des habitants de Gaza vers le nord de la bande de Gaza. Il est également question que Hamas accepte une « présence allégée » de l'armée israélienne le long des axes frontaliers, y compris « l'axe Philadelphie » qui sépare Gaza de l'Egypte, bien qu'aucun détail précis n'ait été donné sur le nombre de troupes qui resteraient sur place.

L'accord inclurait la libération de dizaines de prisonniers israéliens en échange de 700 à 1000 prisonniers palestiniens par étapes. Parmi les prisonniers palestiniens libérés, certains seraient des détenus condamnés à des peines de prison à perpétuité. L'accord porterait également sur le retour des déplacés vers le nord de Gaza, selon les conditions israéliennes, et serait mis en œuvre par phases.

R.I

QUARTIER D'AL-DARAJ (GHAZA)

Difficultés à récupérer les dépouilles des martyrs

Le porte-parole de la Défense civile palestinienne, Mahmoud Basal, a indiqué hier que l'équipe de secours était confrontée à d'« extrêmes difficultés » pour récupérer les corps des martyrs et des personnes disparues sous les décombres de la maison effondrée, bombardée par l'aviation de l'occupation sioniste dans le quartier d'Al-Daraj dans le nord de la bande de Gaza. Dans une déclaration rapportée par les médias, Basal a « fermement condamné ce massacre (sioniste) qui a directe-

ment visé une maison d'habitation dans le quartier d'Al-Daraj au nord de Ghaza », notant que « plus de 20 citoyens se trouvaient à l'intérieur de la maison ciblée au moment du bombardement » sioniste.

Le porte-parole de la Défense civile a précisé également que « le nombre total de martyrs n'a pas été compté jusqu'à présent en raison de la dispersion des parties des corps et de la difficulté de les compter lors de cet horrible massacre qui a visé la famille Tabatabai à Ghaza », dénonçant en même temps « le silence de la communauté internationale face à ces violations continues commises (par l'entité sioniste) contre le peuple palestinien ».

Plus tôt, un responsable palestinien de la Santé avait annoncé qu'au moins 20 personnes, dont des enfants, sont tombées en martyrs lorsqu'une frappe de l'armée de l'occupation a frappé une école abritant des familles déplacées dans le sud de la bande de Ghaza.

R.I

L'OBSERVATOIRE EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME

«L'anéantissement urbain» comme outil pour perpéttrer le génocide à Ghaza

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Monitor) a déclaré hier que la destruction par l'armée sioniste de villes et de quartiers palestiniens entiers à Ghaza est une incarnation claire du crime de génocide que l'entité sioniste commet dans la bande depuis 14 mois, et un outil principal pour sa mise en œuvre.

Ces pratiques visent, selon l'ONG, à « éradiquer l'existence des Palestiniens, leur imposant un déplacement forcé permanent, empêchant leur retour, démantelant leurs communautés et effaçant leur mémoire collective, leur existence matérielle et humaine ».

Pour mener ses opérations d'effacement complet et de destruction complète des maisons, des quartiers résidentiels et des infrastructures dans le nord de Ghaza, l'entité sioniste a utilisé quatre méthodes.

L'ONG a mentionné « le bombardement avec des robots et des barils explosifs, le bombardement aérien avec des bombes et des missiles destructeurs, la pose d'explosifs, le bombardement à distance et avec des bulldozers ».

La méthode de destruction complète de quartiers et de villes entières ne s'est pas limitée au nord de la bande de Ghaza, mais a plutôt touché la plupart des zones de

la bande de Ghaza, y compris de vastes zones de Rafah et de Khan Younis, dans le sud de la bande, a noté la source. Euro-Med a considéré ce comportement comme faisant partie de « la politique d'anéantissement urbain (génocide civilisationnel) » mise en œuvre (par l'entité sioniste), qui cible non seulement la population palestinienne et ses biens en tant qu'individus, mais qui « efface également sa présence culturelle et civilisationnelle et supprime tout matériel ou trace historique qui indique leur lien avec leur terre ».

L'Euro-Med Monitor a souligné en outre que la méthodologie de destruction complète de quartiers et de villes entières ne se limitait pas au nord de la bande de Ghaza, mais touchait plutôt la plupart des zones de l'enclave palestinienne.

L'ONG a indiqué avoir documenté le ciblage par l'armée sioniste de « dizaines de sites archéologiques et urbains, tels que des mosquées, des églises, des sites et bâtiments archéologiques et historiques, des musées publics et privés, des centres culturels et des universités ». Euro-Med a renouvelé son appel à « tous les pays pour qu'ils assument leurs responsabilités internationales pour mettre fin au crime de génocide » commis par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza.

R.I

GRANDE BRETAGNE

Des députés appellent à un embargo sur les armes destinées à l'entité sioniste

Des députés britanniques ont exhorté les autorités de leur pays à cesser de fournir des armes à l'entité sioniste lors d'une manifestation lundi devant le Parlement à Londres, alors que la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza continue de faire rage, ont rapporté des médias. Selon des médias, des députés, dont Diane Abbott du Parti travailliste et les indépendants Jeremy Corbyn et Apsana Begum, ont brandi une bannière appelant à arrêter d'armer l'entité sioniste, pendant cette manifestation organisée en collaboration avec la Palestine Solidarity Campaign, l'un des groupes de défense pro-palestiniens les plus importants du Royaume-Uni et d'Europe, après que plus de 100 000 personnes ont signé une pétition appelant à un embargo complet sur les armes contre l'occupation sioniste.

Les pétitions doivent réunir au moins 100 000 signatures avant d'être débattues au Parlement. La manifestation a notamment appelé à l'arrêt des ventes de pièces détachées pour les avions de combat F-35, qui constituent l'une des ventes d'armes les plus importantes du Royaume-Uni à l'entité sioniste.

D'après les médias, les pièces du F-35 ont été exemptées de la décision du Royaume-Uni de suspendre 30 licences d'exportation d'armes vers l'entité sioniste en septembre, provoquant la réaction négative des militants pro-palestiniens. Ces derniers ont également exprimé leur inquiétude quant au fait que cette mesure ne soit pas suffisante, puisque, dit-on, «seulement 30 des 350 licences d'exportation d'armes ont été suspendues», laissant à l'occupant (sioniste) une quantité considérable d'armes à utiliser dans le cadre de son agression contre la bande de Ghaza. En effet, des composants du F-35 ont été utilisés dans l'agression en cours à Ghaza pour perpétrer de multiples massacres contre les Palestiniens.

R.I

GHAZA

2 millions de personnes souffrent de la faim

a directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Cindy McCain, a déclaré que deux millions de personnes sont confrontées à une faim aiguë à Ghaza et que la bande n'a reçu qu'un tiers des camions dont le programme avait besoin le mois dernier.

Sur les réseaux sociaux, McCain a indiqué que « le nord de Ghaza était le plus touché et que seuls deux camions approvisionnaient des milliers de personnes souffrant de faim », soulignant la nécessité de « garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave, à l'échelle nécessaire pour sauver des vies et éviter la famine ». Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a, de son côté, fait savoir que les nouveaux ordres d'évacuation sionistes à Ghaza ont une fois de plus conduit à des déplacements à grande échelle, laissant les civils vulnérables aux hostilités et privés de services de base.

Le porte-parole des Nations Unies, Stéphane Dujarric, a indiqué à ce propos que les autorités d'occupation « ont émis deux ordres d'évacuation vendredi et samedi, touchant des parties de la ville de Ghaza et du gouvernorat du nord de Ghaza - une zone s'étendant sur plus de cinq kilomètres et demi - en plus de 4,3 kilomètres dans la région de Deir al-Balah, au centre de la bande ». L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a souligné que la fourniture d'une aide immédiate et un cessez-le-feu sont désormais essentiels pour sauver des vies.

R.I

FORUM INTERNATIONAL "L'ESPRIT DE LA CALLIGRAPHIE ARABE" EN EGYPTE

Noureddine Kour participera à la 5^{ème} édition

Le calligraphe algérien Noureddine Kour participera à la cinquième édition du Forum international "L'esprit de la calligraphie arabe", qui se tiendra en Egypte à partir du 28 décembre.

Le Natif de la ville d'Oran, c'est le premier à avoir initié la création d'une galerie dédiée à la calligraphie arabe et aux arts de la lettre au niveau national, participera à cet événement qui se déroulera jusqu'au 11 janvier prochain dans la ville égyptienne de Tanta, avec quatre œuvres en art de la lettre, de différentes dimensions et formats et techniques.

Les quatre calligraphies dont une est l'œuvre de son fils Oussama Mohamed Fawzi, sont réalisées par les techniques de la calligraphie persane, le Jali diwani, le thuluth, et le koufi. Premier artiste algérien à obtenir le premier diplôme (Idjaza), l'équivalent d'un doctorat, de l'histoire de la calligraphie arabe. Cette distinction a eu lieu lors de la participation de l'artiste algérien, en qualité d'invité d'honneur, à la 8^e édition du Congrès international de



calligraphie qui s'était déroulé dans la capitale égyptienne, Le Caire en décembre 2023. L'artiste Kour a son actif un éventail de calligraphies comprenant plus de 2000 tableaux. Il a pris part à plusieurs manifestations nationales et internationales,

dont la plus récente est la 29^e édition de l'Exposition internationale du livre sous le slogan "Algérie-Pékin un forum de culture et de civilisations", en Chine en juillet dernier. Il a également obtenu plusieurs prix nationaux et internationaux, dont le 3^e prix

du Festival international de calligraphie arabe à Médeâa, en 2022, outre l'écriture d'un ouvrage intitulé "Patrimoine et calligraphie arabe" édité par le Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et d'histoire d'Alger.

R.C

Mascara: ouverture des Journées de la mémoire nationale

Les activités de la première édition des Journées de la mémoire nationale ont été inaugurées, lundi à la Maison de la Culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, sous le slogan "Mémoire nationale, fierté pour l'histoire d'une nation", dans le cadre de la commémoration du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

La première journée de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel précité, en collaboration avec la direction des Moudjahidines et des Ayants-droits, a été marquée par des expositions de livres et de brochures mettant en lu-

mière l'histoire de la glorieuse Révolution de libération, du mouvement national et des résistances populaires contre le colonisateur français.

Le programme de cet événement de trois jours, comprend la présentation d'une pièce de théâtre intitulée "Révolution des hommes libres", produite par l'Association "La Quatrième génération" du théâtre de Mascara et une conférence historique intitulée "Les manifestations du 11 décembre, insurrection d'un peuple contre le colonialisme", animée par un professeur de l'université Mustapha Stambouli de Mascara.

Des récitals de poésie révolutionnaire

présentés par plusieurs poètes de la wilaya sont également prévus, ont indiqué les organisateurs, ajoutant qu'un atelier de formation sur le dessin de portraits de martyrs de la glorieuse Révolution de libération sera organisé à cette occasion.

Par ailleurs, deux concours figurent également au programme de ces Journées, un récompensant le meilleur article sur les manifestations du 11 décembre 1960 et l'autre le meilleur poème célébrant la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français. Ces compétitions cibleront les enfants âgés de 8 à 14 ans.

R.C

El-Bayadh : 10.000 ouvrages au Salon du livre

Un salon du livre a été ouvert, lundi à la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir d'El-Bayadh, avec l'exposition de près de 10.000 titres.

Cet événement culturel, organisé par la même direction en coordination avec la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir sous le slogan "Le livre, une mémoire intemporelle", propose environ 10.000 ouvrages dans divers domaines, notamment l'histoire, la littérature, les sciences et autres, en plus de livres paracolaires (annales)

pour différents niveaux d'enseignement. Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 31 décembre, s'inscrit dans le programme prévu pour les vacances scolaires d'hiver, ainsi que dans la continuité des activités organisées à l'occasion du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre.

A cette occasion, des conférences littéraires et culturelles abordant divers sujets ont été programmées, en plus de soirées poétiques animées par un groupe de poètes de la wilaya et des

séances de vente-dédicace pour les œuvres de plusieurs auteurs de la région. Par ailleurs, la Maison de la culture et des arts a élaboré un programme varié destiné aux enfants pour les vacances scolaires d'hiver. Ce programme comprend des représentations théâtrales, des concours éducatifs et ludiques, ainsi que d'autres activités, avec la participation de nombreuses associations culturelles locales en provenance d'autres wilayas.

R.C

Palais des Raïs à Alger : Les Métiers artisanaux à l'honneur

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) organise, en collaboration avec l'association "Al Walâa" des métiers de l'artisanat, une exposition intitulée "Les Métiers artisanaux... patrimoine et identité", qui se déroulera du 23 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025.

Cet événement mettra en lumière la grande richesse de l'artisanat traditionnel algérien, en présentant les métiers de l'artisanat et les produits traditionnels, avec la participation de nombreux artisans et créateurs. L'exposition sera inaugurée le lundi 23 décembre à 14h.

coincidant avec les vacances scolaires, l'exposition verra des ateliers interactifs destinés aux enfants, afin de leur faire découvrir les techniques ancestrales et méthodes de fabrication de produits, qui comprennent la fabrication de bougies, le dessin sur plâtre et autres créations manuelles, offrant aux plus jeunes une occasion d'expérimenter la création artisanale et d'explorer les savoir-faire qui constituent l'âme de notre identité.

R.C

Le Prix Sharjah de la critique de la poésie arabe 2024: Le poète tunisien Fethi Nasri Premier lauréat

La quatrième édition du Prix Sharjah de la critique de la poésie arabe a décerné le Premier Prix au poète et universitaire tunisien, Fethi Nasri, pour son étude en langue arabe portant sur les autobiographies dans la poésie arabe contemporaine.

Placée cette année sous le thème "La convergence des genres littéraires dans la poésie arabe contemporaine", l'édition 2024 de ce prix littéraire a récompensé trois critiques littéraires arabes : Fethi Nasri (premier prix), le critique irakien Ahmed Jar Allah Yassin (2^e Prix) et le marocain Ibrahim El Graoui (3^e Prix).

Créé en 2020 sous l'égide du Département de la Sharjah aux Emirats arabes Unis (EAU), ce prix annuel vise à promouvoir la poésie arabe moderne et son analyse critique à travers le monde arabe et à offrir une reconnaissance internationale aux chercheurs et critiques littéraires ainsi qu'une large visibilité pour les travaux primés.

R.C

L'actrice Sarah Jessica Parker rejoint le jury du Booker Prize 2025

Ll'actrice hollywoodienne Sarah Jessica Parker a été choisie pour faire partie du jury de l'édition 2025 du prestigieux Booker Prize.

Le jury sera présidé par l'écrivain irlandais Roddy Doyle, âgé de 66 ans, qui a lui-même remporté le Booker Prize en 1993 avec le roman "Paddy Clarke Ha Ha Ha".

Outre l'interprète du personnage de Carrie Bradshaw, il sera accompagné du romancier nigérian Ayobami Adebayo, de l'écrivain britannique Chris Power et de l'actrice américaine Kiley Reid.

Sarah Jessica Parker, l'actrice de 59 ans, lauréate de quatre Golden Globes, s'est discrètement lancée dans l'industrie du livre ces dernières années. D'abord comme directeur éditorial d'une filiale d'édition Penguin, puis en lançant sa propre marque, SJP Lit, en 2023 en partenariat avec un éditeur indépendant.

Les auteurs et éditeurs peuvent déjà soumettre leurs travaux pour l'édition 2025. La liste restreinte de 12 ou 13 titres sera annoncée en juillet, la liste restreinte en septembre et le gagnant en novembre 2025.

Lancé en 1969, le Booker Prize est décerné chaque année à l'auteur du meilleur roman écrit en langue anglaise. Comparé au prix Goncourt français, il a contribué au succès d'écrivains comme Salman Rushdie, Margaret Atwood ou encore Han Kang, lauréat du prix Nobel 2024, qui l'a remporté en 2016 avec "Le Végétarien". Cette année, il a été décerné à la Britannique Samanthia Harvey pour son cinquième roman, "Orbital", à l'issue d'un concours majoritairement féminin.

N.C

Prix Naguib-Mahfouz: Le romancier libanais Mohammed Tarazi couronné

Ll'écrivain libanais Mohammed Tarazi est le lauréat du Prix Naguib-Mahfouz 2024 pour son roman "Mikrûfûn kâtin Sawt" (Micro coupé). Cette récompense, la plus prestigieuse d'Égypte, permet à l'auteur de rayonner dans une large partie du monde arabe, et parfois au-delà. Décerné au Caire, au sein de l'Université américaine du Caire, le Prix Naguib-Mahfouz constitue une véritable institution égyptienne, suivie et scrutée par le monde littéraire arabe. Six ouvrages étaient finalistes de cette cuvée 2024, sélectionnés par un jury qui présidait la traductrice Sarah Enany et qui réunissait Kay Heikkinen, Ahmed Taibaoui, Youssef Rakha et Maysa Zaki. Le roman "Mikrûfûn kâtin Sawt" retrace la crise ininterrompue vécue depuis le Liban depuis quelques années, entre la gestion de la pandémie, la pénurie de biens de première nécessité, et les déboires qui ont suivi l'explosion au sein du port de Beyrouth.

En tant que lauréat, Tarazi reçoit une dotatation de 5000 \$, mais aussi une traduction en langue anglaise de son récit, qui sera publié par Hoopee, une filiale de la maison d'édition universitaire de l'Université américaine au Caire. 181 candidatures d'ouvrages ont été reçues cette année, en provenance de 18 pays du monde arabe. N.C

ITÉLÉ

TF1 SERIES FILMS

21h05



Devenue impératrice, Sissi est restée très attachée à son indépendance, ce qui irrite sa belle-mère, l'archiduchesse Sophie, très à cheval sur l'étiquette.

Chérie 25 Castle

21h05

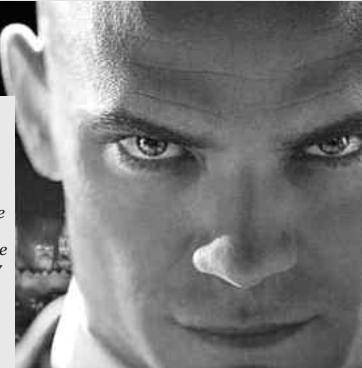


Castle et Beckett se rendent sur un chantier de construction dans lequel une main a été découverte. Le squelette était vraisemblablement enfoui depuis les années 1970.

N2J 21h10

Hitman

Crâne rasé, code barre tatoué sur la nuque, costume noir, chemise blanche et cravate rouge : l'agent 47 est le plus mystérieux et le plus insaisissable des tueurs professionnels.



6ter S.O.S. Fantômes

21h10



Garrett, un guide qui profite de la crédulité des touristes, est témoin de phénomènes paranormaux dans un manoir, situé en plein cœur de Manhattan.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



TF1

Esprits criminels :
Evolution

21h10



Lorsque l'identité du dernier membre de la Gold Star est révélée, les pièces du puzzle s'assemblent. L'équipe du BAU est secouée par l'explosion du camp d'Aida Limited.

Accusée de plagiat,
un juge interdit pour
le monde entier une
chanson d'Adele



Au Brésil, la justice fronce les sourcils contre Adele. Un juge a en effet ordonné l'interdiction de la reproduction au niveau mondial de la chanson "Million Years Ago" de la pop star britannique, dans le cadre d'une plainte pour plagiat d'un compositeur de samba. La décision judiciaire interdit aux filiales brésiliennes de Sony Music et Universal Music, maisons de disques de la chanteuse, d'utiliser, reproduire, éditer, distribuer ou commercialiser ce titre au niveau mondial et sous tout support, sous peine d'une amende d'environ 7.800 euros.

Le compositeur Toninho Geraes a porté plainte pour plagiat, estimant que la chanson de 2015 "Million Years Ago" avait copié la mélodie du titre "Mulheres", succès interprété par le monstre sacré de la samba Martinho da Vila dans un album sorti vingt ans plus tôt, en 1995.

"C'est un tournant pour la musique brésilienne, qui, de par la richesse de ses mélodies, de son harmonie et de ses rythmes, est souvent copiée pour composer des succès internationaux", a déclaré lundi l'avocat Fredimio Trotta, avocat du compositeur brésilien.

Dans la plainte pour plagiat en cours d'analyse par un tribunal de Rio de Janeiro, la défense de Toninho Geraes réclame environ 155.000 euros de dommages et intérêts. Le Brésil est en outre signataire de la convention de Berne de 1886 sur la protection au niveau international des droits des auteurs sur leurs œuvres.

Une autre controverse au sujet de la chanson "Million Years Ago" avait déjà éclaté en Turquie, quand des internautes disaient avoir identifié des similitudes avec l'air du titre "Acilara tutunmak", du chanteur kurde Ahmet Kaya, mort en 2000.

PARIS
PRÉMIÈRE Capitaine Marleau

21h00



Jeanne, directrice d'un parc zoologique, détruit les indices prouvant que sa jeune protégée Manon est mêlée à une affaire de vandalisme qui a mal tourné et a causé la mort de deux personnes...

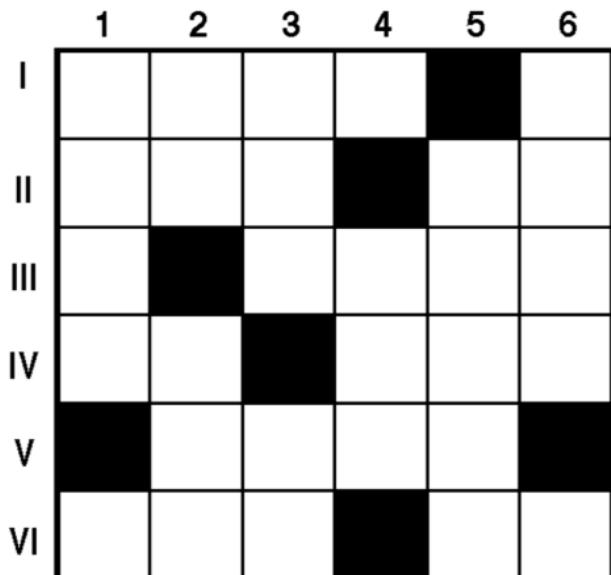
tmc Un stupéfiant Noël

21h25



Greg, policier, abandonne sa fille pour partir en mission. Pour lui donner une leçon, le Père Noël décide d'exaucer le souhait de sa fille : que son père ressemble à Richard Silestone.

Nombres croisés



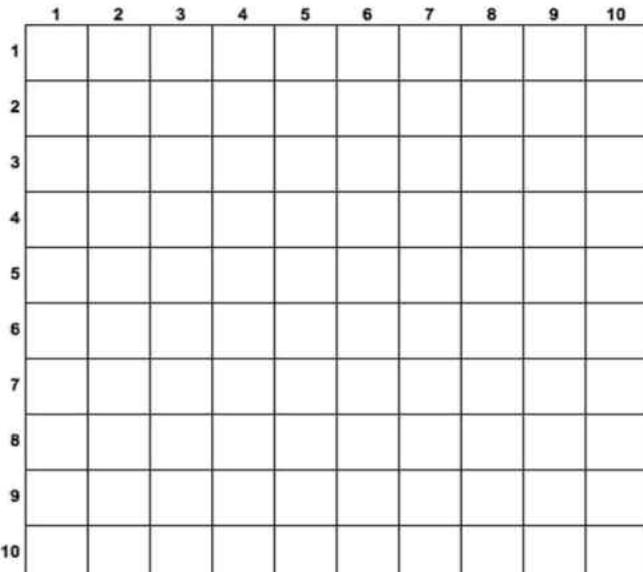
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1067



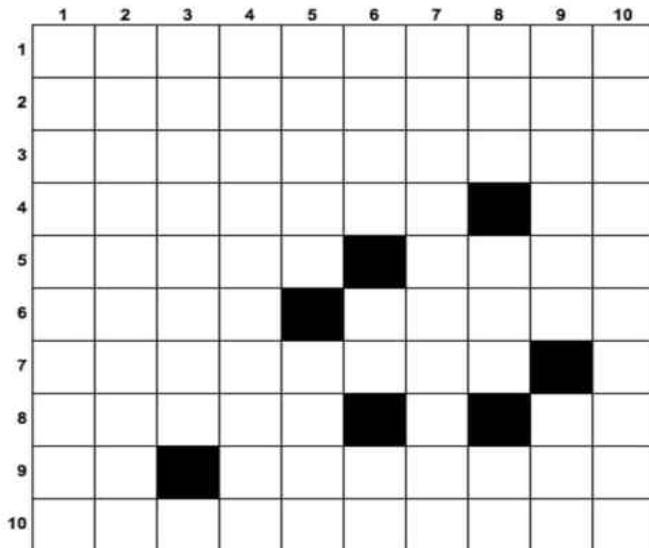
Horizontalement

1 Sont à l'origine.2 Agissait comme un produit amaigrissant.3 Liquider pour liquider.4 Loin.- Entre dans la botte...5 Né à Winkel ?- Borne d'un intervalle.- Lanthanide.6 Loua un matricule.7 Carie à droite.- N'a pas subi le travail de rivière.8 Dans une trilogie gaussienne géniale.9 P mais pas chez nous.- Oeuvre de chair.10 Ont pris du recul, forcément...

Verticalement

1 Etroitement pyramidales.2 Cheville ou poignée.3 Nous distinguons bien.4 Corde de voisin.- La peau de chagrin ne lui convient pas.5 Bois de qualité supérieure.- Célèbre pour son Palio.6 Stupéfiant.- Ville des olives.7 Fête arabe.- Soupe populaire.8 Cheval qui offre très peu de perspectives !- Élement de fraise.9 Celui qui s'ajoute ou divise.- Souscrit à une idée lafarguienne.10 Herbes du diable.

Mots croisés grille N° 1067



Horizontalement

1 Thiols.2 Fait dépenser ou dépecer.3 Ne sont plus maîtresses chez elles.4 Ne distinguent pas.- Evêque de Cottances.5 Motifs d'échecs.- Protecteurs du mal ?6 Entre Bellaria et Marina.- Fragment de roche.7 Abeilles.8 Dans le 11.- Petit clou.9 L'esperluette.- Ont plus que des pépins, là !10 Draguerai.

Verticalement

1 Tête de coucou.2 Bienvenue à la Chocolaterie.3 Perroquets d'Allemagne.4 Cuider sous condition.5 Donnent de la couleur et du relief à une figure.- Cours en aval du 26.6 Détective de Sladek.- Messager de Platon.- Adverbe.7 Limace à coquille.8 Bout de terrain.- Lui en groupe.- Lanthanide.9 Noircit, grave(a) !- N'en revint pas.10 Sinouhé le servit.

ANNABA

Plus de 1 kg de cocaïne saisi et 3 personnes arrêtées

Une quantité de 1,150 kg de drogues dures (cocaïne) a été saisie et trois personnes ont été arrêtées lors d'une opération menée par la brigade sécurité du service régional de lutte contre le trafic illicite de drogues d'Annaba, a-t-on indiqué hier dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Outre cette quantité de drogue, l'opération a permis de saisir des téléphones portables, un véhicule de tourisme et une somme d'argent issue des revenus du trafic de drogues dures, a indiqué la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour "possession, stockage et mise en vente de drogues dures d'une manière illégale dans le cadre d'une bande criminelle organisée", a-t-on indiqué.

TIARET

Deux morts et quatre blessés dans un accident de la route

Deux personnes ont perdu la vie et quatre autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, hier matin dans la wilaya de Tiarét, a-t-on appris de la direction de la Protection civile. Le capitaine Rabah Boukhari, chargé de la communication à la Protection civile a indiqué que l'accident s'est produit sur le chemin de wilaya CW 14, reliant les villes de Hamadia (dans la wilaya délé-

guée de Ksar Chellala) et Tissemtilt, à la suite d'une collision entre deux véhicules. L'accident a causé la mort à deux personnes sur le coup et a fait quatre blessés, a-t-il précisé. Les éléments de la Protection civile du poste avancé de la daïra de Hamadia et de l'Unité principale de la wilaya de Tissemtilt sont intervenus sur les lieux de ce drame de la route où ils ont prodigué les premiers soins aux blessés, âgés de 20 à 32 ans, avant de les évacuer vers l'établissement hospitalier de wilaya Chahid Djerrâ, à Tissemtilt, a-t-on fait savoir de même source. Les corps des deux défunt, âgés de 23 et 45 ans, ont été transférés à la morgue du même établissement de santé. Les services de sécurité territorialement compétents ont

ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

GHAZA

La pénurie de lait menace la vie de 8.500 nourrissons

Les réserves de lait s'amenuisent dans la bande de Ghaza, en proie à une agression sioniste barbare depuis plus d'une année, mettant en danger la vie de plus de 8.500 nourrissons, a alerté lundi, l'Office de secours et de travaux

des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). L'UNRWA a indiqué dans un message sur les réseaux sociaux, qu'il ne restait que six boîtes de lait pour nourrissons, alors qu'environ 8.500 nouveaux nés de Ghaza, en dépendent pour leur lait. L'Agence onusienne, a en outre souligné que la pénurie de fournitures "met en danger", la vie des nourrissons et de plus de 200.000 personnes qui dépendent de ses services dans l'enclave palestinienne. Selon la même source, environ 19.000 enfants Palestiniens de Ghaza, ont été hospitalisés en raison d'une malnutrition aiguë au cours des quatre derniers mois, soit près du double des cas recensés au cours du premier semestre.

TÉBESSA

73 moutons récupérés et 5 individus arrêtés

Les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Bekkaria (Tébessa) ont procédé à la récupération de 73 moutons volés et à l'arrestation de 5 individus, indique mardi, un communiqué du Commandement de la GN. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la Brigade territoriale de la GN de Bekkaria ont procédé à la récupération d'un troupeau composé de 73 têtes de moutons qui avait fait l'objet d'un vol", précise la même source. "L'affaire a été enclenchée suite à une plainte d'un citoyen de la région de Faidja

(commune de Bekkaria), faisant état du vol de son troupeau de moutons par des inconnus. Suite à quoi, le Centre des opérations du Groupe territorial de la GN de Tébessa a été informé et une patrouille s'est déplacée au lieu du vol", ajoute le communiqué. L'opération a permis "la récupération du troupeau volé et l'arrestation du principal suspect". A l'issue de l'enquête, les autres membres de la bande, composée de 5 individus, ont été également arrêtés, selon la même source, qui a précisé que les mises en cause ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Tébessa".

CYCLONE CYCLONE CHIDO AU MOZAMBIQUE

Le bilan s'élève à au moins 34 morts

Au moins 34 personnes ont perdu la vie lors du passage du cyclone Chido au Mozambique, qui a provoqué des vents violents et des pluies torrentielles, a annoncé mardi l'Institut national mozambicain de gestion des risques et désastres, dans un nouveau bilan. Le cyclone, qui avait ravagé samedi l'archipel français de Mayotte, a ensuite frappé dimanche la province mozambicaine de Cabo Delgado, où 28 personnes ont été tuées, selon l'institut. Trois autres sont mortes

dans la province de Nampula et trois autres dans celle de Niassa, à l'intérieur des terres, a-t-il ajouté. Un précédent bilan provisoire faisait état dimanche, d'au moins trois morts dans le nord du Mozambique. Le cyclone a frappé les provinces côtières de Nampula et Cabo Delgado tôt dimanche, endommageant des bâtiments et coupant l'électricité dans certaines zones. Avant de frapper le Mozambique, Chido a semé la dévastation à Mayotte, dans l'océan Indien.

URBANISME

L'Algérie décroche le prix du meilleur projet résidentiel arabe

L'Algérie a remporté, hier, le premier prix du meilleur projet résidentiel arabe, décerné par le Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'Urbanisme, en marge de sa 41^e session tenue en Algérie. Le premier prix, d'une valeur de 20.000 dollars accompagné d'un certificat honorifique, a été attribué au projet résidentiel de 169 logements avec des équipements intégrés, réalisé en 2024 dans le cadre de la formule promotionnelle au profit de l'Agence de gestion et d'organisation urbaine immobilière de la wilaya de Tipaza. Par ailleurs, le deuxième prix du

Conseil des ministres arabes de l'Habitat, d'une valeur de 15.000 dollars, a été attribué au projet résidentiel "Tal Al-Akareb" en République arabe d'Egypte. La troisième récompense, d'une valeur de 10.000 dollars, a été attribuée à deux projets ex aequo : le projet résidentiel « Al-Hayy Al-Imarat » situé à Sweihân aux Émirats arabes unis, et le projet « Al-Jawhara » à Djeddah en Arabie saoudite. Par ailleurs, le comité a décerné des certificats d'appréciation à trois projets résidentiels jugés « acceptables » et retenus pour la compétition, en Jordanie, en Algérie, et en Egypte.

MASCARA

Ouverture de l'exposition "Haltes de la Voix de l'Algérie combattante"



Une exposition intitulée "Haltes de la Voix de l'Algérie combattante" a été inaugurée, hier au musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 68e anniversaire de la création de la Radio clandestine algérienne pendant la glorieuse Révolution de libération (16 décembre 1956). Cette exposition, organisée à l'initiative du musée du Moudjahid, en coordination avec la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit, présente des affiches, livres, articles et dépliants retracant les étapes de la création de la Radio clandestine algérienne. L'exposition met en lumière également des photographies des figures qui ont contribué à cet exploit, telles que Aïssa Messaoudi, Mohamed Bouzidi, Abdelhafid Boussoff et Mohamed Larbi Ben M'hidi. La première journée de cette manifestation a été marquée par une forte affluence de chercheurs et d'étudiants spécialisés en histoire de l'Algérie moderne et contemporaine de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara. Dans une déclaration à l'APS, Lahcen Djaker, professeur d'histoire moderne et contemporaine à cet établissement universitaire, a souligné que l'organisation de telles manifestations permet aux jeunes, notamment aux étudiants, de découvrir les étapes importantes de la Révolution de libération, comme celle de la création de la Radio clandestine algérienne. En marge de cette expo-

sition de deux jours, des extraits des émissions de la Radio clandestine, enregistrés par le défunt Moudjahid Aïssa Messaoudi, seront diffusés, signale-t-on. Par ailleurs, un court-métrage retracant l'histoire de la création de cette Radio sera projeté et une conférence sera animée par un cadre du musée pour mettre en lumière le rôle de cette radio dans la puissante propagande médiatique de la Révolution. Ces activités s'adressent également aux élèves des établissements éducatifs du chef-lieu de la wilaya, ont indiqué les organisateurs. La Radio clandestine algérienne a été créée, le 16 décembre 1956, par le martyr Mohamed Larbi Ben M'hidi et le défunt Moudjahid Abdelhafid Boussoff, rappelle-t-on.

LA NATION

Mercredi 18 Décembre 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:17 12:36 15:14 17:31 18:56

Météo

Alger

18

Tizi Ouzou

19

Tiaret

18

Constantine

23

Oran